

CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE LOT-ET-GARONNE

REUNION PLENIERE A L'HOTEL DU DEPARTEMENT Mardi 12 décembre 2023

Avis rendu par les membres du Conseil consultatif citoyen sur le « Rapport d'orientations budgétaires 2024 »

Dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif d'un Département, le Président du Conseil départemental présente un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice en cours, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette [...]. Ce rapport fait l'objet [...] d'un débat au sein de l'Assemblée départementale, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

En Lot-et-Garonne, la présidente du Département, Sophie Borderie, réalisera cette présentation le 15 décembre 2023. Comme les années précédentes, l'économie mondiale se caractérise en 2023 par une forte instabilité conjoncturelle et la poursuite ou l'émergence de conflits et crises multiples. Ainsi, depuis 2020 et la crise sanitaire, plusieurs crises diplomatiques ont émergé, certaines allant jusqu'au conflit armé (agression russe en Ukraine, tensions en Afrique subsaharienne, affrontements dans le Caucase et conflits israélo-palestinien). Il en résulte de nombreuses conséquences économiques et sociales, dont une hausse des prix généralisée, particulièrement forte sur l'énergie et l'alimentation, ainsi que des pénuries de main-d'œuvre et de matériaux.

Malgré la conjoncture économique et sociale qui touche l'ensemble des pays européens (inflation), le Département doit prolonger ses politiques en faveur des Lot-et-Garonnais, notamment les plus jeunes, prévenir et corriger les vulnérabilités, investir en matière de transition écologique, entretenir son patrimoine et ses infrastructures et promouvoir son territoire. L'enjeu pour le Département est de conserver la maîtrise de la croissance de ses dépenses, malgré la faible marge de manœuvre à laquelle il doit faire face avec la dégradation de son épargne brute en 2024. En conséquence, l'élaboration du Budget Prévisionnel 2024 sera marqué par 4 grands axes majeurs :

- considérant qu'aucune recette ne croît en 2024, sécuriser l'épargne brute en maîtrisant encore plus rigoureusement les dépenses de fonctionnement ;
- maintenir une dynamique d'investissement en priorisant les projets en fonction des compétences de la collectivité et des besoins du territoire ;

- optimiser au maximum les sources de financement externes, en partenariat avec les autres collectivités, l'Etat et l'Union européenne, ainsi qu'avec les partenaires financiers comme la Banque des Territoires ;
- garantir la soutenabilité financière, en particulier au regard du niveau d'emprunt afin de se protéger des risques financiers et budgétaires qui menacent l'ensemble des Départements.

Le Budget Prévisionnel 2024, pourra être mis en œuvre grâce à un budget prévisionnel global de 555, 52 millions d'euros, répartis comme suit :

- 460, 00 M€ en dépenses prévisionnelles de fonctionnement
- 95, 52 M€ en dépenses prévisionnelles d'investissement.

-
- **Considérant** la présentation du cadre légal d'un rapport d'orientations budgétaires,
 - **Considérant** la présentation des orientations politiques et des moyens financiers et humains dédiés, réalisée par Christian DEZALOS, vice-président du Département en charge des finances ;

Le Conseil consultatif citoyen de Lot-et-Garonne émet l'avis suivant.

De manière générale, il :

- **apprécie** qu'un fort accent soit marqué dans les actions menées par le Département en lien avec le développement durable, la jeunesse et l'habitat partagé ;
- **apprécie** d'être associé au débat d'orientations budgétaires de l'assemblée départementale et remercie madame la Présidente de cette volonté politique de donner la parole pour avis à l'assemblée citoyenne ;
- **remercie** Monsieur Christian Dézalos pour sa présentation claire et pédagogique des orientations budgétaires du Département, des choix politiques qui sont faits et des moyens financiers qui y sont consacrés.

Selon les grandes orientations du budget 2024 du Département, et prenant en considération la nécessité de fiabiliser et sécuriser sa politique budgétaire, le Conseil consultatif citoyen de Lot-et-Garonne émet l'avis suivant :

- Concernant les objectifs ciblés et durables exposés dans le présent rapport, le Conseil consultatif citoyen préconise que ces objectifs soient davantage axés sur :
 - la transition énergétique et l'adaptation au dérèglement climatique,
 - le vieillissement de la population et l'augmentation des publics en situation de précarité,
 - l'importance des dettes publiques.

➤ Plus particulièrement concernant :

- la transition énergétique et l'adaptation au dérèglement climatique, le Conseil consultatif citoyen **propose** que pour l'ensemble des dépenses et subventions, le Département :
 - anticipe l'ensemble des impacts environnementaux,
 - dialogue avec les acteurs concernés,
 - veille à ne laisser personne sans solution afin d'éviter le sentiment de l'écologie punitive.
- Compte tenu du vieillissement de la population et de l'augmentation des publics en situation de précarité, le Conseil consultatif citoyen **s'interroge** sur la capacité du Département à faire face à l'évolution très importante des besoins de financement dans un contexte où il n'y a pas ou peu de marge de manœuvre,
- Concernant l'importance des dettes publiques, le Conseil consultatif citoyen **s'interroge** sur la capacité du Département à tenir ses orientations tout en adoptant une gestion prudente et rigoureuse de son budget.

De manière plus globale, le Conseil consultatif citoyen **souhaite** que le Département veille à :

- une amélioration de la synergie entre les différents services départementaux dans les projets menés quelle que soit la thématique ;
- la participation des associations pour faire évoluer sur les changements que connaîtra le Lot-et-Garonne tels que les effets du réchauffement climatique ;
- la sollicitation des fonds européens pour financer les projets départementaux.

Vote sur l'avis du Conseil consultatif citoyen
« Présentation du Rapport d'orientations budgétaires 2024 »

Lors de la présentation dédiée au Rapport d'orientations budgétaires 2024, il a été acté que cet avis serait rédigé par les membres du bureau présents, sur la base des conclusions exprimées par le rapporteur général en fin de session plénière du Conseil consultatif citoyen.

Le présent avis a été soumis aux membres présents lors de la plénière.

18 présents et 8 pouvoirs - 26 votants
Favorable : 25 - Défavorable : 0 - ne se prononce pas : 1

Proposition adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Réunion plénière à l'Hôtel du Département, le 12 décembre 2023

Le rapporteur général

Monsieur Christian Saint Béat

Signature : approuve et signe électroniquement

Réunion du bureau à l'Hôtel du Département, le 12 décembre 2023

Le rapporteur général

Monsieur Christian Saint Béat

Signature : approuve et signe électroniquement